



Date de dépôt : 24 juin 2026

Rapport du Conseil d'Etat

au Grand Conseil sur la motion de Diane Barbier-Mueller, Jacques Béné, Pierre Conne, Pascal Uehlinger, Alexis Barbey, Alexandre de Senarclens, Joëlle Fiss, Philippe Meyer, Francine de Planta, Thierry Oppikofer, Murat-Julian Alder, Rémy Burri, Geoffray Sirolli, Natacha Buffet-Desfayes, Jean-Pierre Pasquier, Francisco Taboada, Pierre Nicollier, Jacques Blondin, Charles Poncet, Uzma Khamis Vannini, Julien Nicolet-dit-Félix, Angèle-Marie Habiakare, Emilie Fernandez, François Erard : Redynamisons la Métropole lémanique !

En date du 21 novembre 2025, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une motion qui a la teneur suivante :

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- *que la précieuse coopération entre les cantons de Vaud et de Genève présente d'inquiétants signes d'essoufflement ;*
- *que les communications communes se font de plus en plus rares et que la dernière prise de position date de novembre 2023¹ ;*
- *que, pendant ce temps, les deux cantons continuent à se développer autour d'un territoire commun, avec une économie et des transports imbriqués ;*
- *que Vaud et Genève rencontrent actuellement des problématiques politiques similaires, notamment concernant les sujets liés aux mobilités ;*

¹ <https://metropole-lemanique.ch>

- *que les deux cantons accusent un retard important dans la planification et la réalisation de nouvelles infrastructures, malgré la croissance importante de la population valdo-genevoise ;*
- *que les enjeux lémaniques ne semblent rencontrer qu'un faible écho dans la Berne fédérale ;*
- *qu'un rapport sur le rail est attendu pour les prochains mois, et que plusieurs projets risquent d'être ralentis ou remis en cause ;*
- *que l'offre des CFF s'est considérablement dégradée pour la région lémanique suite aux nouveaux horaires²,*

invite le Conseil d'Etat

- *à relancer de manière urgente la dynamique de la Métropole lémanique en engageant des discussions avec les autorités compétentes du canton de Vaud afin d'établir une vision commune et partagée pour l'avenir de cette agglomération intercantonale ;*
- *à réactiver la plateforme transport de la Métropole lémanique ;*
- *à envisager de présenter un « front commun » à Berne avec son homologue vaudois pour défendre le projet de nouvelle ligne ferroviaire entre Genève et Lausanne dans les prochains messages sur l'aménagement ferroviaire (2026/27 et 2030) ;*
- *à étudier la mise en place de mécanismes financiers et de partenariats pour soutenir des projets communs dans la région lémanique.*

² « Nouveaux horaires CFF : ce qui change pour Genève », Tribune de Genève : <https://www.tdg.ch/nouveaux-horaires-cff-ce-qui-change-pour-geneve-589611483826>.

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Les Conseils d'Etat genevois et vaudois ont créé la Métropole lémanique (ci-après : ML) le 8 novembre 2011 afin de faire peser l'espace lémanique de son juste poids à Berne et face aux autres espaces métropolitains suisses, qu'ils soient bâlois ou zurichois.

Dès le départ, ils ont pris le parti de ne pas créer une structure institutionnelle *sui generis*, pour éviter de faire doublon avec les nombreux organismes de coopération existants auxquels les 2 cantons participent au quotidien (Comité régional franco-genevois, Grand Genève, Conseil du Léman, Conférence des transports de la Suisse occidentale, etc.). La ML s'est ainsi toujours profilée comme un label politique à mettre en avant pour des actions menées par les 2 Conseils d'Etat, en particulier lorsque ces derniers n'étaient pas engagés avec d'autres cantons aux intérêts similaires.

S'il est vrai que le nombre de démarches labellisées « Métropole lémanique » a été réduit ces dernières années, ceci ne signifie pas pour autant que la coopération valdo-genevoise ait diminué.

Nos 2 Conseils d'Etat se rencontrent chaque année *in corpore* pour échanger sur le développement et la promotion de notre espace lémanique commun. Nos conseillères et conseillers d'Etat se rencontrent régulièrement au sein des organismes de coopération susmentionnés et des conférences intercantionales qui couvrent un très large éventail de politiques publiques.

En matière de mobilité, les contacts entre Genève et Vaud sont permanents, que ce soit au travers de la mise en œuvre du programme Léman 2030 ou de la défense des nombreux projets ferroviaires et routiers stratégiques au niveau national. Ils se matérialisent également au travers des séances de la plateforme transports de la ML, qui réunit régulièrement les services concernés des cantons et les représentantes et représentants des milieux économiques.

Cette défense s'élargit fort naturellement à d'autres cantons lorsqu'il s'agit de multiplier le poids des cantons à Berne, en particulier au travers de la Conférence des transports de la Suisse occidentale (CTSO) pour les enjeux ferroviaires et la Conférence romande des travaux publics (CRTP) pour les enjeux routiers. Ainsi, c'est sous l'égide de la CTSO, et accompagnés de représentantes et représentants des milieux économiques, que nos 2 cantons ont activement participé à la conférence de presse du 2 octobre 2025 à Berne pour exiger le renforcement de l'axe ferroviaire Est-Ouest dans lequel s'inscrit la ligne Genève-Lausanne-Berne. C'est également dans cette volonté d'élargissement des alliances possibles que les 2 cantons envisageront les

stratégies à développer suite au message du Conseil fédéral attendu en juin 2026 sur le développement des infrastructures de transports (« Transports' 45 ») reposant sur le fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) et le fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA).

Par ailleurs, nos 2 cantons coopèrent également activement sur les questions de mobilité et de financement des infrastructures structurantes de l'espace lémanique au travers des mesures réalisées dans le cadre du projet d'agglomération du Grand Genève.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :

Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI

La présidente :

Anne HILTPOLD